Première Session, Vingt-septième Législature, 14-15 Élisabeth II, 1966.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL C-207.

Loi autorisant le Canada à contribuer aux frais des régimes visant à fournir une assistance publique et des services de bien-être social aux personnes nécessiteuses et à leur égard.

Première lecture, le 21 juin 1966.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL.